



Éric Ménassi, Président
du SMMAR, Maire de Trèbes

L'Aude a subi ces dernières années des événements climatiques qui ont fortement marqué nos mémoires tant ils ont été source de catastrophes humaines et matérielles.

Le SMMAR et ses syndicats de rivières ont tiré les enseignements de ces événements, ce qui leur a permis de mettre en place, avec l'ensemble des acteurs du territoire, un premier, puis un second Programme d'Actions de Prévention des Inondations.

Le SMMAR engage cette année le travail

Notre réflexion collective sera déterminante pour l'efficacité de notre action.

d'élaboration du PAPI 3. Plus que jamais pour notre territoire fortement exposé au risque inondation, notre priorité est de réfléchir ensemble à l'anticipation et à l'adaptation de notre bassin versant au risque inondation. Notre réflexion collective sera déterminante pour l'efficacité de notre action.

Une réflexion globale à l'échelle du bassin versant de l'Aude

Le PAPI de l'Aude, porté par le SMMAR avec l'appui de la DDTM de l'Aude et ses syndicats de rivières, est un outil contractuel de planification. Il vise à mettre en place de façon partenariale une stratégie concertée d'actions visant à prévenir et à réduire les conséquences néfastes des inondations sur les Hommes, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Un Papi: Qu'est ce que c'est ?

- **UN PROGRAMME D'ACTIONS ET DES OUTILS** pour développer des infrastructures de protection, des actions de réduction de la vulnérabilité, augmenter la sécurité des populations, réduire le coût des dommages, raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés.
- **UNE DÉMARCHE DE SOLIDARITÉ** en faveur de l'INTÉRÊT GÉNÉRAL menée à l'échelle de l'ensemble du bassin versant de l'Aude
- **UN DOCUMENT CONTRACTUEL** qui, après labellisation, fait l'objet de financements pour les études et travaux

Depuis 2006, le SMMAR et ses Syndicats de Rivières ont mis en œuvre, à l'échelle du Bassin versant de l'Aude, deux PAPI dont voici quelques exemples de réalisations :

- Diagnostics de réduction de vulnérabilité des bâtiments publics, d'adaptation des entreprises et de l'habitat privé
- Programme de sensibilisation (élus, agriculteurs, entrepreneurs, grand public, jeune public, acteurs socio économiques)
- Réalisation et mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde



Travaux



Études

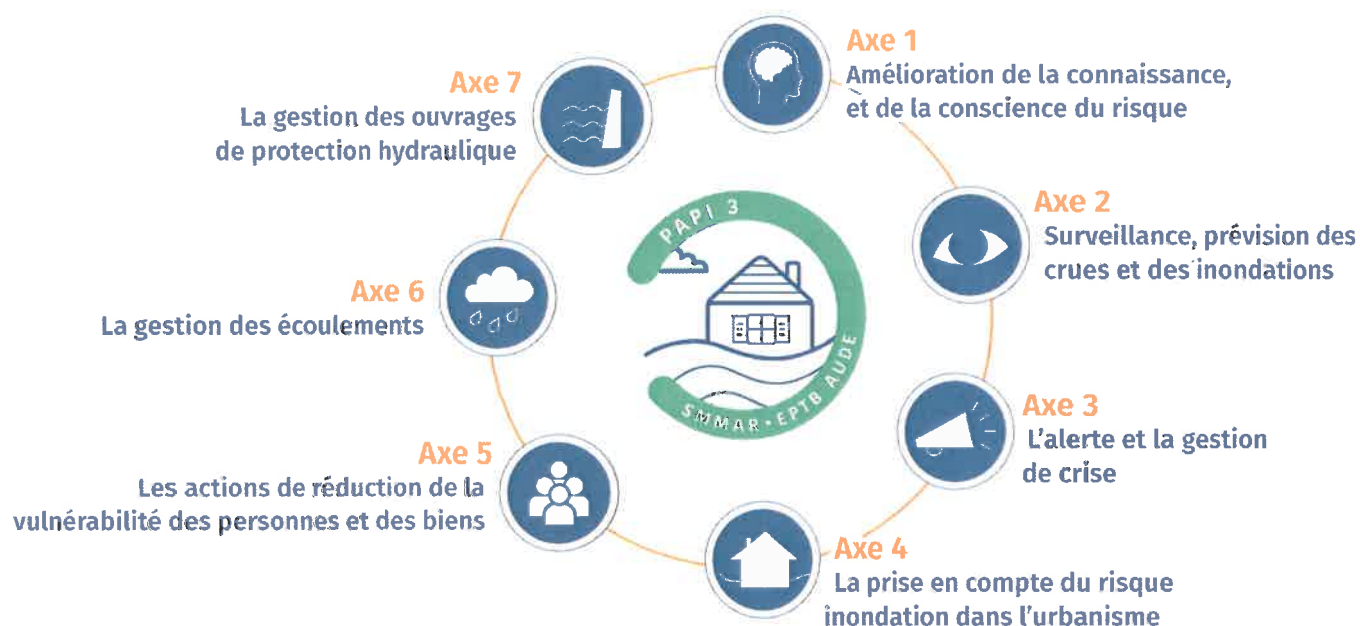


Information

- Développement d'outils numériques d'information du risque inondation
- Fabrication et pose de repères de crues
- Construction d'ouvrages de protection au cas par cas (bassins écreteurs de crues, digues..)
- Etudes d'amélioration des connaissances du risque
- 100 km de rivière restaurés chaque année

Un PAPI décliné en 7 axes d'intervention

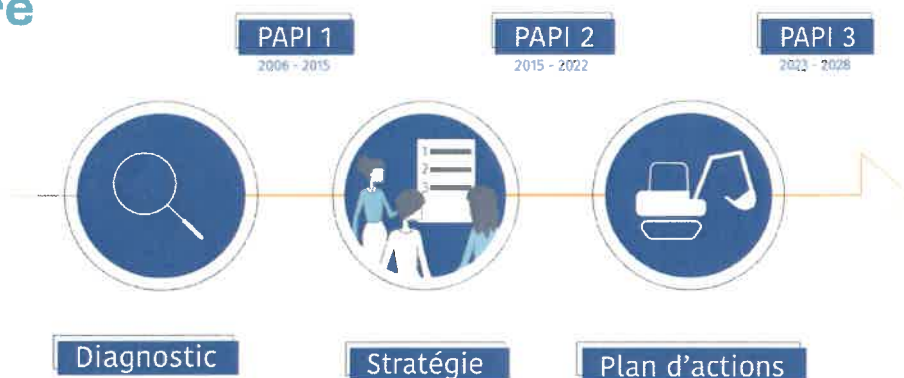
Le PAPI se structure autour de 7 axes qui, via l'amélioration de la connaissance, la sensibilisation, les études et les travaux, visent la réduction du risque inondation sur le territoire.



Une concertation active pour un projet partagé et solidaire

L'élaboration du PAPI 3 se fera en 3 phases au cours d'une concertation partagée avec l'ensemble des partenaires : élus (communes, intercommunalités...), acteurs socio-économiques, associations, grand public...

Le PAPI couvre une période de six ans, pouvant être assortie d'une révision à mi-parcours.



Toutes les phases d'élaboration du PAPI font l'objet d'une large concertation. Cette démarche permet de garantir la prise en considération des intérêts de chacun dans les projets de gestion du territoire, en gardant un objectif d'intérêt commun et de solidarité.

Au programme : des réunions d'informations et d'échanges sur tout le territoire, une plateforme de concertation ouverte à tous pour un projet partagé et solidaire.

www.colidee.com/PAPI3

